

Communiqué

Pour diffusion immédiate
Bas-Saint-Laurent

Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antoine–Wolastokuk 2

L'audience publique se poursuit le 11 août 2026

Québec, le lundi 20 juillet 2026 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Georges Lanmafankpotin, président, et de Chantale Bourbeau, commissaire, annonce le début de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antoine–Wolastokuk 2 par Énergie éolienne PPAW 2 inc. à compter du 11 août 2026.

La deuxième partie de l'audience publique est l'occasion pour toute personne ou municipalité, tout organisme ou groupe de s'exprimer verbalement ou à l'écrit sur le projet.

À retenir

- Début de la deuxième partie de l'audience publique le 11 août 2026, à 19 h, au salon Blondeau-Levesque de l'hôtel Levesque (171, rue Fraser, Rivière-du-Loup), aussi en direct sur le site Web du BAPE.
- Plusieurs façons de transmettre un point de vue sont offertes. Tous les détails sont sur la page Web du dossier.
- La commission remettra son rapport au ou à la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au plus tard le 13 novembre 2026. Il sera rendu public dans les 15 jours suivants.
- La documentation sur le projet est disponible dans le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment transmettre un point de vue?](#)

[Comment se déroule la deuxième partie?](#)



Source :
Mayeul Garitey, conseiller en communication
581 925-0699 | 1 800 463-4732
eolien-ppaw2@bape.gouv.qc.ca